



Municipalité d'Oppens

AVIS D'ABATTAGE D'ARBRES

La Municipalité d'Oppens soumet à l'enquête publique locale la demande d'abattage suivante :

Propriétaire : Maillefer Alexandre et Fabienne

Parcelle : 273

Arbres à abattre : arbres ornementaux (thuyas, pin (sec), épicéas, saule tortillard, cryptomeria)

Compensation : Les arbres abattus seront remplacés par des essences indigènes de station (saules, aulnes, buisson)

Le dossier est disponible à la consultation à l'administration communale (sur prise de rendez-vous préalable à l'adresse www.oppens.ch/administration-communale/) et les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit à la Municipalité d'ici au 04 décembre 2021.

La Municipalité
05.11.2021